Bulletin Municipal

LE BAYOLLAIS

Février 2021 | 2195, rue Principale, Sainte-Élisabeth, J0K 2J0 – 450-759-2875 | Volume 36, numéro 2

Ce mois-ci :

Mot du maire 1

Numéros à retenir 2
Jardin d'enfants
Comité des loisirs
Persévérance scolaire 3

Nouvelle coordonnatrice
Aux loisirs
Biblio
Garage André Houle inc. 4

Programme PAIR
Soin des pieds 5

Avis – Chiens
Les Services conseils
BP s.e.n.c. 6

Communiqué – SQ 7

Offre d'emploi Statistique Canada
Julie Hébert, préposée
Aux bénéficiaires 8

Des mains pour demain
Multi Services Alain Coutu 9

Coiffure à domicile
Groupe d'entraide en
Toute amitié 10

Service 211 11

Avis public – Projet de
Règlement 515-2021
Calendrier des collectes 12

MOT DU MAIRE

Le conseil a tenu sa réunion régulière le 15 février dernier au cours de laquelle il a été résolu ce qui suit :

Du 15 au 19 février, le conseil a souligné les journées de la persévérance scolaire en encourageant tous nos élèves et étudiants et en rendant hommage aux enseignants et aux parents qui les soutiennent.

La firme GIAM a été retenue pour la révision de nos règlements d'urbanisme qui s'étendra jusqu'en février 2022. Soulignons que l'ancien règlement qui date de 1983, n'a jamais été révisé depuis. La municipalité rattrapera ainsi un retard de plusieurs années. Parallèlement, une motion du règlement 515-2021 sur des projets particuliers de construction, de modification d'un immeuble a été lue et approuvée. Ce projet permettra au conseil d'autoriser sur demande et à certaines conditions un projet particulier qui déroge aux règlements en vigueur. Je vous invite à consulter ce règlement sur le site WEB de la municipalité. Son approbation est prévue pour la prochaine séance.

La municipalité est dans l'obligation de rechercher une source alternative d'eau. En effet, la principale source d'eau qui se trouve à plus de7km de Ste-Élisabeth, est une eau de surface qui est considérée vulnérable avec une conduite d'amener en ciment qui date de plus de 55 ans et qui traverse plusieurs propriétés privées. Pour faire face au développement domiciliaire de notre municipalité et aux changements climatiques que nous connaissons, le conseil n'a d'autres choix que de préserver cette fourniture nécessaire à la vie de tous nos citoyens. C'est pourquoi il a été résolu à la majorité 4 Pour : 2 Contre que la firme Henri Cousineau & Fils procède à un forage sur le terrain de l'ancien centre communautaire et que l'entreprise B Champagne fasse les tests de pompage de 72 heures pour une somme totale estimée à près de 30,000$ qui sera prélevée sur le fond de roulement et remboursée sur 10 ans.

J'ai mentionné au conseil que je déplore le fait que la municipalité qui possédait des puits chez Monsieur l'Épicier dans le grand rang Saint-Pierre, a décidé d'abord en mai 2012 de procéder à l'expropriation de la portion de terrain suffisante pour préserver ces puits pour une somme de plus de 25,000$ (avec les frais professionnels) pour ensuite en avril 2018, revendre ces mêmes puits au même propriétaire pour la modique somme de 5000$; une résolution qui a été approuvée 4 contre 3 pour laquelle j'ai enregistré mon vote contre. Pourtant les rapports d'analyse que j'ai obtenus récemment révèlent qu'un de ces puits était en mesure de produire une eau souterraine qui rencontre les normes sur la qualité de l'eau potable. Ce cas de figure démontre qu'il est important chaque fois que le conseil prend une décision, de la situer dans une vision d'avenir.

Par ailleurs le conseil a accepté l'embauche de Mme Isabelle Chauvin à titre de coordonnatrice aux Loisirs et à la vie communautaire pour la durée du congé de maternité de Mme Audet. Aussi les règles du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ont été aprouvées; un programme qui nous permettra de réaliser des projets d'assainissement des eaux et d'amélioration des infrastructures municipales.

Le conseil a aussi adopté le règlement 473-2021 sur la vidange des fosses septiques et le règlement 514-2021 sur les limites de vitesse. Un avis de motion sur projet de règlement sur le respect des devoirs particuliers a été adopté et sera finalisé à la prochaine rencontre du conseil. Pour suivre les séances du Conseil qui se tiennent toujours en visio conférence, visitez notre site WEB à l'adresse www.ste-elisabeth.qc.ca. sous l'onglet conseil municipal.

Continuons de nous préserver contre la pandémie, les indicateurs s'améliorent, restons prudents surtout pour cette semaine de relâche qui s'annonce.

Louis Bérard, maire

Numeros a retenir

911 : ambulance, police, incendie

811 : ligne info-santé

511 : Transport Québec – plainte, renseignement, signalement

Carrefour Canin

Pour toute plainte ou information concernant les animaux de compagnie : **450-752-2646**

Urgence municipale

En cas d'urgence, vous pouvez rejoindre un employé municipal au **450-898-9858**.

Jardin d'enfants

Le jardin est à la recherche d'enfants de 3-4 ans afin de compléter son groupe pour septembre 2021. Les places sont limitées alors il faut faire vite.

Pour avoir de plus amples informations, téléphonez à Madame Zoé Rainville au 450-759-5804.

Au plaisir.

Comité des loisirs

Juste pour vous rappeler que notre assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 10 mars à 19h30. Cette réunion aura lieu par Zoom, donc si vous voulez y participer, nous : loisirssteelisabeth@gmail.com

D'ici là nous sommes toujours en attente de voir comment les choses vont évoluer, mais soyez assurés que nous serons prêts et avons bien hâte de vous retrouver.

À bientôt.

Zoé Rainville, présidente du comité

Les Journées de la persévérance scolaire!

Du 15 au 19 février on célèbre les Journées de la persévérance scolaire! Au nom du conseil municipal et des employés de la Municipalité de Sainte-Élisabeth, je souhaite aujourd'hui reconnaître les efforts que font les jeunes jours après jours pour réussir. Depuis bientôt un an, les étudiants doivent apprendre dans des conditions particulières. Que ce soit à distance ou en personne avec la distanciation physique, les conditions d'apprentissage ne sont pas évidentes et je vous félicite de persévérer malgré tout. Garder en tête que vous apprenez beaucoup de cette situation et qu'en continuant, vous sortez gagnant! Nous avons besoin de vous, vous êtes notre futur. Ne lâchez pas, nous sommes derrière vous! Je souhaite aussi remercier le personnel des établissements scolaires qui font en sorte que nos jeunes réussissent leur parcours scolaire.

Louis Bérard, Maire

UNE TONNE DE PLAISIR!

QUOI FAIRE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE?

Les mesures sanitaires en vigueur ne nous permettent pas d'organiser d'activités ou d'événements spéciaux. Nous vous avons préparé une liste de suggestions pour vous occuper malgré tout.

- Patiner! Notre patinoire située au parc Primevère est ouverte à tous les jours jusqu'à 19h30. Venez profiter de l'hiver en famille grâce à cette belle activité!

- Marcher au parc! Des sentiers de marche avec des bancs sont aménagés au parc Primevère. La marche est une excellente activité pour la santé!

- Participer au Défi château de neige! Jusqu'au 8 mars, fabriquer une construction de neige, prenez-la en photo et inscrivez-vous au www.defichateaudeneige.ca. Que ce soit un fort, un igloo, une maison; vous courrez la chance de gagner de nombreux prix comme des forfaits Kinadapt ou Expérience Kabania!

- Emprunter des livres à la bibliothèque! La bibliothèque est ouverte sur rendez-vous pour la semaine de relâche selon l'horaire suivant: lundi 1er mars de 13h à 15h, mardi 2 mars de 18h30 à 19h30 et mercredi 3 mars de 13h30 à 15h30. Téléphoner au 450 759-2875, poste 5605 et laisser vos coordonnées afin qu'une bénévole communique avec vous!

- Participer à la relâche créative en ligne du Musée d'art de Joliette! Le musée propose une série de 5 ateliers créatifs aux enfants de 5 à 12 ans. L'inscription est obligatoire, visiter le www.museejoliette.org ou composer le 450-756-0311, poste 225.

- Visiter le musée Gilles-Villeneuve! Situé à Berthierville, le musée Gilles-Villeneuve permet d'en apprendre davantage sur le célèbre pilote et sur la formule-1. Consulter le www.museegillesvilleneuve.com ou composer le 450 836-2714.

- Consulter le site web de Tourisme Lanaudière pour plus d'idées afin de s'amuser pendant la relâche scolaire malgré les mesures de confinement! www.lanaudiere.ca

BONNE RELÂCHE!

BIENVENUE PARMI NOUS ISABELLE!

Nous vous présentons Mme Isabelle Chauvin, coordonnatrice aux loisirs et à la vie communautaire pour la prochaine année. Elle remplacera Mme Jessica Audet qui nous quitte bientôt pour un congé de de maternité! Nous lui souhaitons de se plaire parmi nous et beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Sur rendez-vous, par courriel josee_page04@hotmail.com ou laisser vos coordonnées sur la boîte vocale de la bibliothèque pour qu'une bénévole communique avec vous le plus rapidement possible: 450 759-2875, poste 5605.

Horaire:

- Mardi 18h30 à 19h30
- Mercredi 13h30 à 15h00

Entretien et réparation de véhicules automobiles

GARAGE
ANDRÉ HOULE INC.
2540 rang Haut de la Rivière
Ste-Élisabeth QC J0K 2J0
Tél. : (450) 756-4631

Injection
Suspension
Air climatisé
Frein / Pneu
Pare-brise
Batterie
Alignement

Notre objectif... votre satisfaction !

GARAGE ANDRÉ HOULE INC.

TOUJOURS SOUCIEUX DE VOUS SATISFAIRE,
NOTRE ÉQUIPE VOUS OFFRE DÉSORMAIS
LE SERVICE D'*ALIGNEMENT 3D*
À LA FINE POINTE DE LA TECHNOLOGIE.
MERCI !
BIENVENUE À TOUS !

PROGRAMME *PAIR*

Nous avons le plaisir d'annoncer que la Municipalité de Sainte-Élisabeth utilise maintenant le programme *Pair* qui est un service d'appels automatisés permettant aux personnes aînées et aux personnes à risque vivant seules de se sentir davantage en sécurité. Ces appels quotidiens sont rassurants pour les abonnés et pour leur famille.

COMMENT FONCTIONNE LE PROGRAMME?

À l'heure convenue avec les responsables du programme, l'abonné(e) reçoit son appel.

Au début de l'appel, le système demande à l'abonné(e) de confirmer que tout va bien en appuyant sur une touche. Si l'abonné(e) ne répond pas, le système rappellera deux autres fois.

Après trois tentatives sans réponse, une alerte est déclenchée et une vérification est effectuée par un opérateur auprès des répondants identifiés dans la fiche d'inscription remplie lors de l'abonnement. Une personne ressource est envoyée sur les lieux si personne ne répond.

Pour éviter les fausses alertes, l'abonné(e) doit informer l'organisme responsable lorsqu'il(elle) s'absente.

Pour participer à ce programme nous invitons les citoyens admissibles à s'inscrire en suivant ce lien **Inscription Programme Pair.**

Soyez assurés que les données recueillies sont confidentielles. Si l'usage d'internet ne vous est pas familier, vous pouvez téléphoner à la Municipalité au 450 759-2875.

Avis - Chiens au parc et dans les rues

Les chiens ne sont pas admis sur la patinoire.

Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps; au parc et dans les rues.

Merci de ramasser les excréments de vos chiens, des sacs sont disponibles aux deux entrées du parc.

Merci de faire uriner vos chiens ailleurs que sur les équipements de la patinoire comme les bancs, les buts de hockey et les bandes.

Merci de votre collaboration!

Mais oui nous y sommes, c'est le temps des

Impôts!

Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec nous dès maintenant afin de réserver votre place. Les Services Conseils BP S.E.N.C. sommes présents encore cette année afin de vous aider avec ces fameux impôts. Pour les personnes ou familles à faible revenu, un prix spécial vous sera accordé. Nul besoin de vous déplacer très loin afin de bénéficier d'un excellent service des plus accessible et ce, à moindre coût.

DE PLUS, NOUS VOUS ASSURONS UNE SÉCURITÉ SANS FAILLE FACE AUX MESURES EN LIEN AVEC LA COVID-19

Contactez-nous dès maintenant :

Les Services Conseils

Brigitte Cardinal – Pascal Savoie
Les Services Conseils BP S.E.N.C.
2300, grand rang Saint-Pierre
Sainte-Élisabeth (Québec) J0K 2J0
T. : 450-756-2176
C. : 450-271-9365
info@servicesconseilsbp.ca

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'HIVER EST LÀ ET LES MOTONEIGISTES AUSSI !

Gatineau, le 9 février 2021 - La Sûreté du Québec demande la collaboration des motoneigistes, afin que ceux-ci pratiquent leur sport aux endroits appropriés dans le respect et la quiétude des résidents et de l'environnement. Depuis le début de la saison, les policiers sensibilisent la clientèle de motoneigistes circulant hors sentier sur des terres privées, causant par la même occasion des bris importants à certaines installations.

Les motoneigistes désirant circuler hors sentier ou pratiquer communément le hors-piste, doivent préalablement s'informer des endroits où il est possible de le faire légalement au Québec.

Voici quelques dispositions importantes de la Loi sur les véhicules hors route :

- Le conducteur d'un véhicule hors route doit obtenir l'autorisation du propriétaire ou locataire de la terre du domaine privé afin d'y circuler - (art. 70 (350$), art. 30 (450$) et art. 48 (250$))
- L'âge minimal pour conduire un véhicule hors route est de 16 ans - (amende de 100$ art. 21)
- Le propriétaire, le gardien du véhicule hors route ou une personne en autorité sur un enfant, qui permet ou tolère la conduite d'un tel véhicule par un enfant de moins de 16 ans - hors sentier (art. 21 (450$))
- Pour les jeunes âgés de 16 et 17 ans désirant conduire un véhicule hors route, un certificat d'aptitude est obligatoire - (art. 16 cod 201 (450$))
- Il est interdit de circuler sur les chemins publics avec un véhicule hors route sauf, dans les cas d'exception prévus à la Loi sur les véhicules hors route- (art. 73 (350$))
- Le port du casque protecteur est obligatoire (conducteur et passager), peu importe l'endroit où l'on circule en véhicule hors route- (art. 52 (350$))

Les policiers procéderont dans les prochaines semaines à des opérations de surveillance afin de cibler les conducteurs en infraction, non seulement en vertu du Code de la sécurité routière mais également en vertu du Code criminel, notamment dans les cas de capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux et ce, peu importe les lieux de circulation.

La Sûreté du Québec tient à rappeler que la conduite avec les capacités affaiblies et la vitesse constituent les principales causes de collisions mortelles depuis les dernières années.

-30-

Service des communications et de la prévention
Sûreté du Québec
Région de l'Outaouais - Laurentides
819 779-6228
www.sq.gouv.qc.ca

FM-139-21

Statistique Canada embauche des employés locaux pour le Recensement de 2021!

Les écoles, le logement ainsi que les services de santé et d'urgence sont tous planifiés au moyen des données du recensement.

Nous embauchons environ 32 000 employés du recensement en vue de dénombrer chaque personne au Canada.

- Le taux de rémunération varie de 17,83 $ à 21,77 $ de l'heure **selon le poste**, en plus des dépenses admissibles.
- Les dates de début et de fin d'emploi varient selon le poste et le lieu, entre mars et juillet 2021.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, principalement les soirs et les fins de semaine.
- Dans le contexte actuel de la COVID-19, nous nous engageons à assurer la sécurité de nos employés en tout temps.

Votre recensement.

Votre collectivité.

Votre avenir.

Aidez votre collectivité à planifier l'avenir — **postulez dès maintenant!**

www.recensement.gc.ca/emplois

ATS (un appareil de télécommunication pour personnes sourdes): **1-833-830-3109**

Statistique Canada | Statistics Canada

Canada

Julie Hébert

- Préposée aux bénéficiaires avec plusieurs années d'expérience
- Carte PDSB en milieu hospitalier et à domicile
- Certification RCR

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour de l'aide à domicile!

Téléphone : 450 752-5630

Le projet maraîcher des femmes de Sanankoroba

Inscription sur le château d'eau : Benkadi et Des mains pour demain

Voici une partie du message de Yacouba Doumbia, coordonnateur du Benkadi à Sanankoroba

Les travaux ont effectivement commencé le 18 janvier; la construction de l'abri du gardien et du magasin est finie, le château d'eau est installé, tous les poteaux pour l'installation du grillage sont plantés et les deux toilettes construites.

Les travailleurs dorment sur place dans les 2 chambres construites. À ce jour l'entreprise se trouve sur la construction des bassins d'eau. Marikeau nous a sollicités pour accélérer le recrutement d'un gardien; l'installation des panneaux solaires, de la pompe et du grillage ne peuvent pas se faire sans la présence d'un gardien.

À ce jour, nous n'avons pas eu de gardien; nous avons eu plus de 10 entretiens, tous trouvent que le salaire est trop bas pour le métier de gardien. Nous continuons toujours la recherche pour permettre à l'entreprise de continuer ses travaux en toute sécurité.

À la fin de tous les travaux, 7 mars 2021, la date de la réception provisoire a été repoussée pour laisser le temps aux femmes de débuter leurs activités maraichères et ainsi expérimenter la performance des installations. Si le débit du forage n'est pas satisfaisant, on avisera en temps et lieu.

Aussitôt la pompe installée et que l'eau commence à couler ce sera le traçage des parcelles, nous avons consulté Nako Conseil qui a fait le traçage des 5 périmètres installé par SOS pour recevoir son offre et lancer l'appel à d'autres spécialistes dans la zone pour recevoir le leur.

Solange Tougas pour le comité
Des mains pour demain

Multi services
Alain Coutu

Tonte de gazon Taille de haies Entretien de climatiseur

Sainte-Élisabeth

Tel :450-759-9945 Cel :450-916-6564

SERVICE DE COIFFURE À DOMICILE

Bonjour, je me présente, Jessica Grenier, mon salon de coiffure est situé au 4920 rue Georges à Saint-Félix-de-Valois. Je vous offre mes services à prix abordable pour :

- coupes de cheveux, hommes, femmes, enfants
- coloration et mèches
- coloration elumen
- permanente
- coiffure pour divers évènements tels que mariage (marié(e), bouquetière, fille d'honneur etc…), baptêmes, bal de finissants, parade de mode, etc…
- shampoing et mise en plis.

Merci à tous ceux et celles qui m'ont encouragée et m'ont fait confiance au cours de la dernière année. Au plaisir de vous servir à nouveau et au plaisir de rencontrer mes nouveaux clients !!

Suivez-moi sur facebook et réservez en ligne: Coiffure L'ado-rable

Nouveau service: paiement par cartes de débit et crédit.

Jessica Grenier - 450-221-8003

Besoin d'aide alimentaire?

Le *Groupe d'Entraide en Toute Amitié* peut vous aider!
Notre dépannage alimentaire du jeudi est toujours en service.

Contactez-nous au 450-836-6966, poste 1
Heures de bureau :
Mardi au vendredi, de 9h30 à 16hrs.

Stéphanie Ross
Responsable cuisine et Aide à la coordination

LE SERVICE 211 EST MAINTENANT DISPONIBLE PARTOUT AU QUÉBEC

Le 211, qui réfère et informe les citoyens sur les programmes et services sociocommunautaires de leur région, est maintenant accessible partout au Québec. Grâce à ce déploiement, les 40% de Québécois qui n'avaient pas encore accès au service pourront désormais appeler au 211 pour trouver les ressources près de chez eux. Ce déploiement est possible grâce au soutien du Fonds d'urgence pour l'appui communautaire, un programme d'Emploi et Développement social Canada mis en place pour soutenir le réseau communautaire dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Qu'il s'agisse d'une personne âgée se sentant isolée ou anxieuse à l'idée de manquer de services de première nécessité, d'une famille peinant à se nourrir ou d'une personne souhaitant se renseigner sur les mesures de soutien financier qui pourraient lui être offertes, le 211 est la voie d'accès vers l'aide et les programmes disponibles, et aiguille les gens afin qu'ils s'y retrouvent plus facilement et rapidement dans le réseau complexe des programmes communautaires et des services gouvernementaux.

LE SERVICE 211 AU QUÉBEC

Il s'agit :

- D'un service téléphonique d'information et de référence vers près de 10 000 ressources sociocommunautaires, accessible 7 jours sur 7, gratuit, confidentiel et disponible en 200 langues grâce à un service d'interprète ;
- D'un service de clavardage disponible partout au Québec dès aujourd'hui ;
- D'un répertoire en ligne qui géolocalise chaque organisme, détaille les services et programmes offerts, la clientèle ciblée, et les critères d'admissibilité ;
- D'un outil d'analyse sociale basé sur les appels, déployé dans les prochaines semaines pour tout le Québec. Y sont détaillés les besoins sociaux comblés et non comblés des citoyens, ce qui permet aux acteurs du milieu et aux élus de pouvoir éventuellement combler certains services manquants.

AVIS PUBLIC | CONSULTATION ÉCRITE | 1ER PROJET DE RÈGLEMENT 515-2021
(EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE LA COVID-19)

À toutes les personnes intéressées par le projet de règlement numéro 515-2021 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble la soussignée donne avis public de ce qui suit :

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 15 février 2021, le conseil municipal de Sainte-Élisabeth a adopté le règlement numéro 515-2021 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (périmètre urbain de la municipalité).
2. Le projet de règlement peut être consulté sur le site web de la municipalité https://ste-elisabeth.qc.ca/communications/
3. En raison de la pandémie de la COVID-19, l'assemblée de consultation publique requise par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme est remplacée par une consultation écrite.
4. Les personnes désirant s'exprimer sur ce projet de règlement peuvent faire parvenir leurs commentaires par écrit d'ici le 5 mars 2021 de la manière suivante :
   - Par courriel : communications@ste-elisabeth.qc.ca
   - Par la poste : 2195, rue Principale, Sainte-Élisabeth, Qc J0K 2J0
   - Par un dépôt dans la boîte à courrier située à l'Hôtel de ville
5. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINTE-ÉLISABETH
Ce 16 février 2021

CATHERINE HAULARD